

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1224

présenté par

M. Molac, M. Falorni, M. Acquaviva, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani, Mme De Temmerman, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi, M. Simian et Mme Wonner

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	30 000 000	0
Jeunesse et vie associative	0	30 000 000
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'année 2020 a été une année particulièrement rude pour le sport, notamment amateur. Les conséquences de la Covid19 et du confinement sont dévastatrices pour les clubs et associations sportives. Elles vont durer et s'aggraver avec les nouvelles restrictions mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Le sport amateur a souffert et souffre des restrictions des pratiques

sportives, des fermetures de salles, de l'annulation des événements sportifs... Cette situation va entraîner une baisse des licenciés, et une baisse des revenus pour les clubs et associations sportives.

Par ailleurs, l'arrêt ou le report des compétitions sportives et des championnats, ou bien les rencontres à huis clos ont fait chuter les recettes de billetteries dans le cadre du sport professionnel. Cela aura des conséquences terribles en termes de droits TV du fait de l'absence de retransmission d'événements sportifs, alors même que ces droits sont essentiels au fonctionnement de nombreux clubs.

Il est peu de dire que le sport amateur sur nos territoires a besoin de soutien. Hors les crédits du programme 219 « Sport » sont stables par rapport à l'an dernier. L'essentiel des hausses de crédits est consacré aux Jeux Olympiques et Paralympiques, et au Service National Universel.

Le SNU voit en effet ses crédits doubler en passant d'environ 30 millions d'euros à plus de 62 millions d'euros, avec l'objectif d'accueillir 25 000 jeunes volontaires. Cette hausse considérable ne nous paraît pas opportune dans un tel contexte. La priorité est ailleurs.

Dès lors, afin de soutenir le sport amateur dans nos territoires, et nos clubs particulièrement touchés par la crise, cet amendement propose d'augmenter de 30 millions d'euros l'action 01 « promotion du sport pour le plus grand nombre » du programme 219 « Sport », compensés par une diminution d'un même montant des crédits de l'action 06 « Service national universel » du programme 163 « Jeunesse et vie associative ».